MyHotelMatch
Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 3.050.348,26 euros
Siège social : 965, avenue Roumanille, CoworkOffice, Bâtiment A Bureau 201 – 06410 Biot
542 030 200 RCS Antibes

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE EN DATE DU 4 AVRIL 2023

Exposé sommaire de la Société depuis le 1er janvier 2022

1. Situation et activité de la Société au cours de l'exercice écoulé (articles L.225-100 et L.233-26 du Code de Commerce)

Comme indiqué dans notre précédent exposé relatif à l'assemblée générale mixte du 29 juillet 2022, la Société, qui ne détient plus aucun actif immobilier, a abandonné cette activité historique et a initié un nouveau cycle de développement avec MyHotelMatch et transformé radicalement son modèle économique afin de bénéficier des opportunités de croissance qu'offre son concept novateur d'hôtellerie en ligne.

Le 16 février 2022, le Conseil d'administration a décidé :

- de transférer le siège social de la Société du 15, rue de la Banque – 75002 Paris au 965, avenue Roumanille, CoworkOffice, Bâtiment A, Bureau 201 – 06410 Biot, à compter du 1er mars 2022 et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts, ces décisions ayant été ratifiées par l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 8 avril 2022,
- de nommer aux fonctions d'administrateur Monsieur Bradley Taylor en remplacement de Monsieur Anthony Khoi, démissionnaire, cette décision ayant été ratifiée par l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 8 avril 2022,
- de constater la réalisation définitive d'une augmentation de capital d'un montant de 407.158,49 euros, résultant du remboursement de 40.715.849 obligations remboursables en 40.715.849 actions nouvelles,

Le 21 février 2022, la Société a annoncé qu'elle avait décidé d'initier un nouveau cycle de développement, de transformer radicalement son modèle économique afin de bénéficier des opportunités de croissance qu'offrent les concepts novateurs d'hôtellerie en ligne et d'opérer un retournement stratégique de ses activités en développant des services hôteliers en ligne à forte valeur ajoutée.

Dans ce cadre, l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 8 avril 2022 a décidé de modifier la dénomination sociale de la Société pour adopter celle de « MyHotelMatch » et de modifier l'objet social.

Dans ce cadre également, la Société a signé, le 4 mars 2022, une lettre d'intention avec Ott Ventures pour l'acquisition, le développement, et la commercialisation de MyHotelMatch, une plateforme de réservation hôtelière basée sur l'Intelligence Artificielle (IA) et le « matching » en utilisant les principes de fonctionnement des sites de rencontre en ligne pour connecter les clients et les hôtels. Cette acquisition inclut tous les droits de propriété intellectuelle liés à l'activité de MyHotelMatch (nom de domaine, algorithme, …).

Cette opération a été exclusivement financée au moyen de l'attribution à Ott Ventures de 60.000.000 de bons de souscription d'actions (les « BSA ») détenus par la Société.

En effet, le Conseil d'administration de la Société a approuvé, afin de reconnaître la patience et la fidélité de ses actionnaires, le principe d'une distribution à leur profit, d'un nombre maximum de 150.000.000

BSA qu'elle détient, représentant potentiellement une augmentation de capital d'un montant maximum de 3 M€, par émission de 300.000.000 actions nouvelles.

Ces BSA ont une maturité au 4 décembre 2023 et chaque BSA permet d'acquérir 2 actions pour 0,05 € Les BSA ont été attribués aux actionnaires qui avaient fait parvenir à la Société leur demande d'attribution avant le 24 novembre 2021 et notifié à la Société avant le 26 novembre 2021 au plus tard, leur certificat de détention de titres. Les demandes d'attribution de BSA notifiées à la Société par les actionnaires conformément aux modalités requises et dans les délais prescrits, ont bien été prises en compte et dûment enregistrées. Compte tenu du redéploiement stratégique des activités de la Société, il a été décidé que la formalisation de cette attribution interviendrait dans le courant du mois d'avril.

Ainsi, en date du 15 avril 2022, il a été procédé à un transfert d'un total de 74.065.662 BSA de la Société par celle-ci au profit des actionnaires ayant manifesté leur intention de se voir attribuer des BSA.

Après distribution des BSA, dont 743.133 BSA ont été attribué à Ott Héritage, la Société détenait un solde de 33.320.000 BSA qui a permis le financement de l'acquisition, au printemps 2022, de 100% des titres composant le capital de la société NYS (MYAGENCY), société en procédure de sauvegarde proposant des services premium à une clientèle hyper active, urbaine et aisée au travers de ses marques My Concierge, My Event, My Driver et My Travel.

Le 29 mars 2022, le Conseil d'administration a constaté la réalisation définitive d'augmentations de capital d'un montant total de 110.500 euros, résultant, d'une part, du remboursement de 10.050.000 obligations remboursables en 10.050.000 actions nouvelles de 0,01 euro de valeur nominale chacune et, d'autre part, de l'exercice de 500.000 bons de souscription d'actions ayant donné lieu à l'émission de 1.000.000 d'actions nouvelles de 0,01 euro de valeur nominale chacune.

Le 8 avril 2022, l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire a décidé de nommer Monsieur Stefan Radström, Monsieur Yves Abitbol et Madame Charlotte Gauthier aux fonctions d'administrateurs.

La Société a constitué, en date du 18 mai 2022, la société MHM LABS, société par actions simplifiée unipersonnelle dont le siège social est au 965 avenue de Roumanille à Sophia Antipolis (06410), ayant pour objet la conception, le développement, la commercialisation, la gestion de tout programme, système, outil, application, ressource, concept, digitaux ou numériques, pour les activités d'agence de voyages en ligne (OTA), assimilées et connexes, dont elle détient l'intégralité du capital et des droits de vote.

Le 10 novembre 2022, le conseil d'administration a pris acte de la décision de Mesdames Laurence Duménil et Valérie Duménil de démissionner, pour des raisons personnelles, de leurs fonctions d'administrateurs.

2. Résultats financiers

La Société fait référence aux comptes semestriels arrêtés au 30 juin 2022 tels qu'ils figurent dans le communiqué de presse du 14 novembre 2022 publié sur le site web de la Société :

https://mymatchingcompany.com/wp-content/uploads/formidable/4/MHM_CP_RS2022_14_11_2022_VD.pdf

Il n'y a pas eu de chiffre d'affaires réalisé sur le premier semestre 2022.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 seront présentés durant l'assemblée générale annuelle qui se tiendra au plus tard le 30 juin 2023.

3. Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice écoulé pour la Société

Le 1er février 2023, le Conseil d'administration a décidé de constater la réalisation définitive d'une augmentation du capital social d'un montant nominal de 866.400 euros par création de 86.640.000 actions nouvelles de 0,01 euro de valeur nominale chacune, résultant de l'exercice de 43.320.000 BSA.

Bien que le pic épidémique de COVID-19 semble stabilisé, la Direction continue de suivre avec attention l'évolution de la situation, et en particulier son impact sur l'hôtellerie.

4. Situation et valeur du patrimoine – évolution prévisible de la situation de la Société et perspectives d'avenir de la Société

Au 31 décembre 2022, la Société ne détient plus aucun actif mobilier et/ou immobilier. La Société a acquis les actifs MyHotelMatch ainsi que l'algorithme et la *database* de MyAgency et se concentre désormais sur le lancement d'une première phase test au premier semestre 2023. Les premiers travaux en vue du développement de la solution MyHotelMatch sont déjà prometteurs et la Société poursuit ses efforts.